



## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 41773 B1** (51) Cl. internationale : **F24C 15/04**  
(43) Date de publication : **30.11.2018**

---

(21) N° Dépôt : **41773**

(22) Date de Dépôt : **21.12.2016**

(30) Données de Priorité : **23.12.2015 FR 1563232**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16205910.9

(71) Demandeur(s) : **Groupe Brandt, 89-91 boulevard Franklin Roosevelt 92500 Rueil-Malmaison (FR)**

(72) Inventeur(s) : **SILVA, Adrien ; BARILLET, Isabelle**

(74) Mandataire : **CHARDY - PATENTMARK**

---

(54) Titre : **PORTE POUR ENCEINTE DE CUISSON À PANNEAU INTÉRIEUR AMOVIBLE**

(57) Abrégé : Une porte pour enceinte de cuisson comporte un panneau extérieur (11), un cadre de porte (12) solidaire du panneau extérieur et un panneau intérieur (13) monté de manière amovible sur le cadre de porte (12). Elle comprend un élément de fixation (30) du panneau intérieur (13) à un rebord (20) du cadre de porte (12). L'élément de fixation (30) comporte une patte (31) s'étendant dans un plan perpendiculaire au panneau intérieur (13), la patte (31) comportant une languette élastique (35) en saillie du plan de la patte (31) dans une position de montage, la languette élastique (35) étant logée dans un orifice (21) du rebord (20) du cadre de porte (12) dans la position de montage. Utilisation pour un four de cuisson domestique.

REVENDEICATIONS

1. Porte pour enceinte de cuisson comprenant un panneau extérieur (11), un cadre de porte (12) solidaire du panneau extérieur (11) et un panneau  
5 intérieur (13) monté de manière amovible sur le cadre de porte (12), caractérisée en ce qu'elle comprend un élément de fixation (30) dudit panneau intérieur (13) à un rebord (20) du cadre de porte (12), l'élément de fixation (30) comportant une patte (31) s'étendant dans un plan perpendiculaire audit  
10 panneau intérieur (13), ladite patte (31) comportant une languette élastique (35) en saillie dudit plan de ladite patte (31) dans une position de montage, ladite languette élastique (35) étant logée dans un orifice (21) dudit rebord (20) du cadre de porte (12) dans ladite position de montage, et caractérisée en ce que  
15 ledit élément de fixation (30) comporte des moyens formant pince (32) à une extrémité (31a) de ladite patte (31), ledit élément de fixation (30) étant monté sur le panneau intérieur (13) par insertion d'un bord (13b) dudit panneau intérieur (13) dans lesdits moyens formant pince (32).

2. Porte pour enceinte de cuisson conforme à la revendication 1, caractérisée en ce que ledit orifice (21) traverse ledit rebord (20) dans une  
20 direction perpendiculaire audit plan de ladite patte (31) dudit élément de fixation (30).

3. Porte pour enceinte de cuisson conforme à l'une des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que ladite languette élastique (35) comprend une première extrémité (35a) solidaire de ladite patte (31) et comporte une aile recourbée (37) à une seconde extrémité libre (35b), ladite  
25 aile recourbée (37) étant adaptée à venir en contact avec un bord (21a) de l'orifice (21) dudit rebord (20) du cadre de porte (12).

4. Porte pour enceinte de cuisson conforme à l'une des revendications 1 à 3, caractérisée en ce qu'elle comprend deux éléments de fixation (30) montés respectivement à deux angles d'un même côté (13b) dudit  
30 panneau intérieur (13).

5. Porte pour enceinte de cuisson conforme à l'une des revendications 1 à 4, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins deux



éléments de maintien (40) adaptés à maintenir au moins un panneau intermédiaire dans le cadre de porte (12) entre le panneau extérieur (11) et le panneau intérieur (13), lesdits au moins deux éléments de maintien (40) étant comprimés contre le panneau intérieur (13).

5 6. Porte pour enceinte de cuisson conforme à la revendication 5, caractérisée en ce qu'elle comprend deux éléments de fixation (30) montés respectivement à deux angles d'un même côté (13b) dudit panneau intérieur (13) et deux éléments de maintien (40) logés respectivement dans deux angles opposés dudit cadre de porte (12), en vis-à-vis respectivement desdits deux angles d'un même côté (13b) du panneau intérieur (13).

10 7. Porte pour enceinte de cuisson conforme à l'une des revendications 5 ou 6, caractérisée en ce que les éléments de maintien (40) sont en silicone.

15 8. Porte pour enceinte de cuisson conforme à l'une des revendications 1 à 7, caractérisée en ce que ledit rebord (20) s'étend le long d'un bord supérieur (12b) du cadre de porte (12).

9. Porte pour enceinte de cuisson conforme à la revendication 8, caractérisée en ce que ledit rebord (20) est un profilé formant déflecteur.

20 10. Four de cuisson domestique, notamment four à pyrolyse, caractérisé en ce qu'il comprend une porte (10) pour enceinte de cuisson (61) conforme à l'une des revendications 1 à 9.